

**Edito de Jean-Pierre Dubois**

« ...//.. Ce contre quoi luttent les défenseurs des droits est bien une sainte alliance euro-méditerranéenne

.../ ; les verrous apparemment les plus solides sont bien plus fragiles qu'ils en ont l'air, l'histoire est en marche plus rapide que nous le pensons, ne rêvons pas mais ne confondons pas lucidité et défaitisme, l'avenir n'appartient ni au ben-Ali ni à leurs complices, voilà une bonne raison d'approfondir notre réflexion sur l'état des droits de l'Homme dans le monde lors de notre prochain congrès»

---

**le secrétariat général vous en dit plus :** les 11/12/13 juin 2011, 86<sup>e</sup> congrès de la LDH à Reims

(Détails dans le prochain ldh-info)

---

**Débats au Comité central C DU 8/01/2011 :**

- loi Besson/Hortefeux, Dominique Noguères (vice présidente LDH) a été auditionnée au Sénat à ce titre et aussi car elle est avocate, loi passée en février ;
- loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI 2°) - des communiqués ont été faits par le siège et par la Picardie (ldh-France.org) vous trouverez sur internet une analyse juridique de cette loi ;
- loi sur l'aide médicale (AME°) a volontairement été rendue publique qu'après son vote, cette loi constitue une violation des engagements internationaux de la France qui affirment le droit à la santé pour toi

Avec la ligue de l'enseignement il se prépare un texte portant sur la stigmatisation des musulmans

---

**Le pacte citoyen (signé par 30 associations et syndicats)**

En tant qu'organisations associatives et syndicales, nous n'avons vocation ni à exercer le pouvoir ni à construire des programmes politiques. Il nous revient en revanche, en toute indépendance, de faire entendre la voix de la société civile ; d'interpeller ceux qui sollicitent les suffrages des citoyens. Car le débat public doit se développer pour construire des réponses claires, nouvelles, en phase avec les attentes et les revendications dont nous sommes porteurs, en phase avec l'intérêt général.

On demande :

- la séparation des pouvoirs et le contrôle citoyen des gouvernants ;
- La vie privée et les libertés doivent être protégées
- > La justice doit être indépendante et équitable, la police au service de la sûreté de tous : et la création d'une police de proximité respectueuse des droits de tous les citoyens.
- La République est fraternelle et égale : excluant tout « délit de solidarité ».

---

**Développement durable**

Un groupe de travail s'est constitué et travaillera autour de quatre grandes idées :

- les urgences environnementales
- les nécessaires évolutions du système économique
- la participation citoyenne aux décisions
- la place de l'homme dans un nouvel humanisme

Le 19 mars se tiendra un séminaire de réflexion sur ces grandes lignes.